

**Montréal, le 19 avril 2012**  
**Collège Bois-de Boulogne**

**Remarque générale**

Les enseignants remarquent que le titre n'annonce pas le programme avec force en le distinguant clairement de ses consœurs, *Histoire et civilisation* et *Sciences humaines*. Ils observent d'ailleurs une teinte dominante vers les *Sciences humaines*, autant par les énoncés que par les éléments de compétence et les critères de performance. Si, apparemment, elles sont sous-entendues, la pratique et la création n'y sont pas très présentes visuellement et nommément, on y consacre plutôt la méthodologie et la théorie. Enfin, les ajouts de précisions et la hausse des critères ne sont pas associés à une hausse des heures contact.

La plupart des commentaires et des recommandations se regroupent donc autour de 3 points.

- Le nom du programme, les titres des options et la mécanique qui entoure l'utilisation des options.
- La définition, les exigences, la quantité concernant les objectifs, les éléments de compétence et les critères de performance et par conséquent le nombre d'heures contact.
- La pratique de l'art et de la création en Culture et communication

**Remarques sur la finalité du programme**

Les enseignants et les enseignantes ont été soulagés de voir que des précisions avaient été apportées à la version préliminaire du 15 avril et que les arts visuels peuvent encore être enseignés. Les nouvelles options du projet du 17 février offrent le choix de cet enseignement

Par contre la *Finalité du programme d'études*, à la page 4 du document, continue de préoccuper les enseignants en arts visuels (nous rejoignons ici une des propositions du 30 mars)

**1-** Il est demandé que soit retirée des finalités du programme la phrase à *l'exception des arts visuels, de la danse et de la musique*. Il apparaît inopportun de croire que la réforme en Arts plastiques influence à ce point la réforme en Arts et Lettres et les admissions universitaires pour les élèves ayant suivi la formation de l'option Arts du nouveau programme.

## **Remarques sur le titre du programme et des options.**

- La disparition du mot « art » dans le nom du programme en inquiète plusieurs. Pourtant, l'étude ou la pratique de l'art est très présente dans les options. Si on se réfère aux 9 arts majeurs, ils y sont tous sauf architecture : la sculpture, la peinture, la musique, la poésie, la danse, les arts de la scène (le mime, le théâtre et le cirque), le cinéma, les arts médiatiques (la radiodiffusion, la télévision et la photographie) et la bande dessinée.
- Le titre n'est pas considéré comme plus attrayant ni plus descriptif ni plus fort qu'*Arts et lettres*. Surtout en pensant aux consommateurs, les étudiants.
- Le mot « culture » dans ce contexte est très vague et évoque un ensemble trop flou.
- Plusieurs titres sont proposés : *Arts, cultures et média* - *Arts et média* - *Arts, langues et média* - *Création, langues et média*

Comme le choix de l'option définit et forme le champ culturel de plusieurs cours et à la fois informe ou précise sur le diplôme la formation spécifique du profil, nous nous interrogeons. Lorsque certains noms d'option sont très vagues (*Arts et lettres, Arts, Média*) et laissent place à l'interprétation, quelle précision donne-t-on à l'université? D'autre part, si l'interprétation des champs culturels définis par l'option n'est pas locale et adaptée aux profils de chaque cégep, quelques questions surgissent.

On comprend que la généralité de certaines options nous offre la souplesse nécessaire pour s'adapter et pour définir des contenus plus complexes, alors que la précision de certaines options n'offre aucune ambiguïté sur la définition des champs culturels.

Mais si les champs culturels de chacune des options réfèrent à deux types d'œuvre ou de phénomène : histoire de l'art pour *arts visuels* dans un cas, histoire des communications ou histoire du journalisme ou du cinéma pour *Communication* à Bois-de-Boulogne, ces cours du tronc commun seront transformés.

Ainsi les cours d'histoire de l'art, tel qu'ils se donnent actuellement, disparaîtront pour devenir plus spécifiques à chaque option (augmentation du nombre de cours offerts) ou encore les cours seront reconstruits pour englober tous les champs culturels de ces options en impliquant une dilution, une diminution de la matière spécifique.

**2-** Il est suggéré que le titre, les options et l'application des choix des champs culturels soient redéfinis afin de maintenir une pensée pluridisciplinaire, décroissant les champs culturels, évitant la surspécialisation et maintenant le concept des disciplines contributives.

**3-** Il est suggéré que l'option *Arts et lettres* soit renommée

**4-** Il est suggéré que l'option *Lettres* soit plutôt nommée *Littérature*.

### Concernant la question des titres.

- La répétition d'un terme pour le titre et pour une des options est-elle un vrai problème?
- Le titre est important parce qu'on doit pouvoir y reconnaître le programme.
- Les étudiants et les enseignants doivent pouvoir aussi s'y reconnaître.
- Il doit ainsi évoquer l'éventail des options sinon toutes les options.
- Il serait aussi préférable qu'il soit attractif et que les jeunes du secondaire comprennent rapidement son contenu (arts et média) et son caractère particulier (contemporain, théorique et pratique).
- Les titres des options ont une fonction peu publique limitée principalement au diplôme. Ils ont un aspect informatif et descriptif important. Qui les différencie des noms de profils qui sont des emblèmes publics et symboliques.

5- Il est suggéré de récupérer le terme « Média » des options pour l'utiliser dans le titre général et reconstruire l'ensemble sans se préoccuper du problème de répétition. « Média » englobe et concerne toutes les options, « Média » a un sens plus large et inclusif du support et du contenu (*the medium is the message*) autant en art qu'en communication. Il est suggéré que le terme « Art » soit réintroduit dans le titre.

### **Pour devenir *Arts, langues et média* ou *Création, langues et médias***

Avec des changements pour les options indiquées sur le diplôme.

*Média :* ***Communication***

*Théâtre :* ***Théâtre***

*Lettres :* ***Littérature***

*Langues :* ***Langues***

*Arts et lettres :* ***Arts et culture (interdisciplinaires) ou Arts (interdisciplinaires)***

*Arts :* ***Arts et culture 2D 3D ou Arts 2D 3D***

### **Remarques sur les objectifs, éléments et critères : Heures contact**

- Sont appréciés les précisions et les changements apportés à des verbes d'énoncé et d'éléments de compétences flous.
- Sont appréciées les précisions apportées aux critères de performance.
- À la lecture, le comité est frappé par l'augmentation du nombre de critères, les répétitions nombreuses, le détail minutieux pour certains critères ainsi que l'emphase sur la méthodologie de travail, mais peu sur le processus de création.

6- Il est suggéré d'accorder plus de place au processus de création en l'énonçant plus souvent dans les éléments de compétences pour ne pas réduire les étudiants à la méthodologie comme seule approche et seule pratique de recherche.

### **Objectif XX01**

7-Il est recommandé d'ajouter « *la pratique* » dans l'énoncé de l'objectif .

*Appliquer des méthodes permettant l'étude et la pratique en culture et communication.*

8-Il est recommandé, à l'élément de compétence 3, de remplacer le terme «problématique» par «thématique» qui semble plus approprié pour ce niveau.

9-Il est aussi recommandé de préciser dans les éléments de compétence 4 et 5, si l'interprétation actuelle se limite à une étude théorique, par des termes ouverts à une étude pratique.

### **Objectif XX02**

10-Il est recommandé de limiter ou de réduire les exigences indiquées au picot 4 des critères de performance. Ce niveau semble très élevé pour des étudiants du collégial. La différenciation des théories, leur description appropriée et leur application judicieuse des méthodes et des concepts exigeraient déjà une augmentation des heures contact.

11-Il est recommandé de préciser, à l'avant-dernier critère, «*Style de rédaction adapté au public visé*» par « *Style de rédaction adapté au contexte de publication ou au type de critique* » (en référence au critère 2).

### **Objectif XX03**

Est-il nécessaire de préciser spécifiquement par un élément de la compétence, l'intervention de l'état dans les arts dans un pays où l'état provincial et l'état fédéral jouent des rôles incontournables de subventionneur à la recherche et à la création?

### **Objectif XX04**

12-Il est recommandé de réintégrer la création avec l'élément no 6 «*Expérimenter le processus de création*» de l'objectif 01D2 de l'actuel devis et de l'ajouter en élément no 4 avec une amélioration «*Développer sa pensée créatrice*» et l'ajout de critères appropriés.

Dans les champs culturels des options proposées, il est surprenant que l'étude et la pratique du processus de création perdent sa place ou en aient si peu.

Si on exclut les compétences communes qui concernent tous les programmes d'études collégiales et où la nécessité d'*exercer sa créativité* est très claire, on ne retrouve le mot création qu'à trois occasions dans tous les objectifs sauf dans les énoncés XX07 et XX08 :

*Définir un concept de création* qui est un des éléments de compétence du XX07

*Réaliser un projet de création* qui est l'énoncé de compétence XX08 et

*Démonstration d'originalité tout au long de la démarche de création* qui est un des critères de performance lié à l'ensemble de la compétence XX08.

Idéalement le comité apprécierait l'ajout d'une nouvelle compétence spécifiquement reliée au processus de création.

### **Objectif XX05**

**13a-**Il est recommandé de remplacer l'énoncé tel qu'il est actuellement afin d'inclure les autres cultures sans les nommer étrangères.

«*Apprécier des objets culturels contemporains de cultures et de sociétés diverses.*»

**13b-**Il est aussi recommandé de remplacer « *Comparer des objets culturels nationaux et étrangers*» par «*Comparer des objets culturels d'ici et de cultures et sociétés diverses*»

**14-**Il est recommandé de remplacer «*Choix judicieux de ressources documentaires en français et en anglais*» par «*Choix judicieux de ressources documentaires dans la langue d'enseignement*»

### **Objectif XX08**

**15-**Il est recommandé de faire disparaître le critère «*Gestion efficace du stress*». Bien qu'elle soit pleine de sens, où se trouve l'acquisition de cette compétence?

**16a-**Il est recommandé de remplacer l'élément «*Diffuser sa production*» par «*Réaliser une médiation de sa production*».

**16b-**Il est recommandé, de remplacer le dernier critère de performance par «*Prise en compte du public visé et du contexte de médiation.*» au lieu de «*Prise en compte du public visé et de l'environnement de* »

**17-** Il est recommandé de remplacer partout où cela s'applique le critère «*Respect des règles du français*» par « *Respect des règles de la langue d'enseignement*»

### **Remarques concernant la théorie, la pratique, la création**

-À BdeB, que ce soit en *Arts visuels et nouvelles technologies* ou en *Communication* les enseignants observent que les étudiants d'*Arts et lettres* intègrent la théorie par la pratique et l'expérimentation. Les théories du vocabulaire pertinent en *Arts et lettres* ou *Culture et communication* s'incarnent et perdurent dans l'action et par l'action.

Ce qui exige du temps d'apprentissage, de compréhension, et d'application par la manipulation et la fabrication, sans compter le retour réflexif analytique et synthétique nécessaire à la progression.

Le comité s'interroge aussi sur le nombre d'objectifs obligatoires reliés au tronc commun. Ici encore nous rejoignons la position de plusieurs cégeps sur le sujet.

**18-** Il est recommandé qu'un plus grand nombre d'heures contact soit accordé pour réaliser le nouveau devis du programme; pour rencontrer les nouvelles exigences du nouveau projet, pour permettre l'intégration réussie de la théorie et de la pratique sans perte au profit de l'une ou de l'autre des approches, par équité pour les étudiants du programme *Arts et lettres* qui ont moins d'heures de cours que leurs collègues dans les autres programmes.

Il est recommandé que soit conservée la structure antérieure des 3 objectifs pour le tronc commun. La XX00, la XX03 et la XX04.

Le comité recommande la parité avec *Histoire et civilisation*.

Gilbert Boyer, CP Arts et lettres